



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2020-273

PUBLIÉ LE 21 OCTOBRE 2020

Sommaire

DIRECCTE Centre Val de Loire

R24-2020-10-21-001 - Arrêté portant commissionnement pour effectuer des contrôles au titre de la formation professionnelle continue, de l'apprentissage et des opérations cofinancées par le fonds social européen (3 pages) Page 3

R24-2020-10-21-002 - Arrêté portant commissionnement pour effectuer des contrôles au titre de la formation professionnelle continue, de l'apprentissage et des opérations cofinancées par le fonds social européen (3 pages) Page 7

DRAC

R24-2020-10-01-047 - Arrêté nomination CRPA 2020 RAA VF (11 pages) Page 11

DIRECCTE Centre Val de Loire

R24-2020-10-21-001

Arrêté portant commissionnement pour effectuer des
contrôles au titre de la
formation professionnelle continue, de l'apprentissage et
des opérations
cofinancées par le fonds social européen

**DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DU CENTRE-VAL DE LOIRE**

ARRÊTÉ

portant commissionnement pour effectuer des contrôles au titre de la
formation professionnelle continue, de l'apprentissage et des opérations
cofinancées
par le fonds social européen

Le Préfet de la région Centre-Val de Loire
Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le règlement (UE) n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et abrogeant le règlement (CE) n°1083/2006 du Conseil ;

VU le règlement délégué (UE) n°480/2014 de la Commission du 3 mars 2014 complétant le règlement (UE) n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche ;

VU le règlement (CE) n°1083/2006 du Conseil du 11 juillet 2006 portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion, et abrogeant le règlement (CE) n°1260/1999 ;

VU le règlement (CE) n°1828/2006 de la commission du 8 décembre 2006 établissant les modalités d'exécution du règlement (CE) n°1083/2006 du Conseil portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen, et le Fonds de cohésion, et du règlement (CE) n°1080/2006 du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds européen de développement régional ;

VU le décret n°2008-548 du 11 juin 2008, modifié, relatif à la commission interministérielle de coordination des contrôles - autorité d'audit pour les fonds européens en France ;

VU la circulaire n°5210/SG du 13 avril 2017 relative au dispositif de suivi, de gestion et de contrôle des programmes cofinancés par le fonds social européen ;

VU le code du travail et notamment les articles L.6252-4 à L.6252-6, L.6361-1 à L.6361-5, R.6361-1 et R.6362-7 ;

VU Le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n°2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n°2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

VU l'arrêté ministériel 0002072 en date du 22 juin 2015 portant nomination de Mme Bernadette GENESTOUX dans le corps de l'inspection du travail ;

VU l'arrêté MTS-0000214701 en date du 9 octobre 2020 portant affectation de Mme Bernadette GENESTOUX à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre Val de Loire, à compter du 15 octobre 2020 ;

VU le décret du 17 juillet 2019 nommant M. Pierre POUËSSEL, préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret ;

VU l'arrêté n°20.022 du 19 février 2020 portant délégation de signature à M. Pierre GARCIA, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Centre-Val de Loire ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : Mme Bernadette GENESTOUX est commissionnée pour effectuer les contrôles et audits mentionnés :

- à l'article 16 du règlement (CE) n°10208/2006 de la commission du 8 décembre 2006 établissant les modalités d'exécution du règlement (CE) n°1083/2006 du Conseil portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion, et du règlement (CE) n°1080/2006 du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds européen de développement régional, pour ce qui concerne les opérations sélectionnées dans le

cadre du programme opérationnel d'intervention communautaire du Fonds social européen au titre de l'objectif « Compétitivité régionale et emploi » de la France CCI 2007FR052PO001.

- à l'article 27 du règlement délégué (UE) n°480/2014 de la Commission du 3 mars 2014 complétant le règlement (UE) n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, pour ce qui concerne les opérations sélectionnées dans le cadre du « Programme opérationnel national FSE pour l'emploi et l'inclusion en métropole » CCI 2014FR05SFOP001 et du programme opérationnel national pour la mise en œuvre de l'initiative pour l'emploi des jeunes en métropole et outre-mer CCI 2014FR05M9OP001.

ARTICLE 2 : Mme Bernadette GENESTOUX est commissionnée pour effectuer les contrôles mentionnés aux articles L.6252-4 à L.6252-6, L.6361-1 à L.6361-5 et R.6361-1 à R.6362-7 du code du travail.

ARTICLE 3 : Mme Bernadette GENESTOUX est habilitée à intervenir sur l'ensemble du territoire de la région Centre-Val de Loire.

ARTICLE 4 : Mme Bernadette GENESTOUX est tenue au secret professionnel dans les conditions prévues aux articles 226-13 et 226-14 du code pénal.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région Centre-Val-de- Loire.

Fait à Orléans, le 21 octobre 2020
Le Préfet de la région Centre-Val de Loire,
Signé : Pierre POUËSSEL

Arrêté n°20.142 enregistré le 21 octobre 2020

DIRECCTE Centre Val de Loire

R24-2020-10-21-002

Arrêté portant commissionnement pour effectuer des
contrôles au titre de la
formation professionnelle continue, de l'apprentissage et
des opérations
cofinancées par le fonds social européen

**DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DU CENTRE-VAL DE LOIRE**

ARRÊTÉ

portant commissionnement pour effectuer des contrôles au titre de la
formation professionnelle continue, de l'apprentissage et des opérations
cofinancées
par le fonds social européen

Le Préfet de la région Centre-Val de Loire
Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le règlement (UE) n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et abrogeant le règlement (CE) n°1083/2006 du Conseil ;

VU le règlement délégué (UE) n°480/2014 de la Commission du 3 mars 2014 complétant le règlement (UE) n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche ;

VU le règlement (CE) n°1083/2006 du Conseil du 11 juillet 2006 portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion, et abrogeant le règlement (CE) n°1260/1999 ;

VU le règlement (CE) n°1828/2006 de la commission du 8 décembre 2006 établissant les modalités d'exécution du règlement (CE) n°1083/2006 du Conseil portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen, et le Fonds de cohésion, et du règlement (CE) n°1080/2006 du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds européen de développement régional ;

VU le décret n°2008-548 du 11 juin 2008, modifié, relatif à la commission interministérielle de coordination des contrôles - autorité d'audit pour les fonds européens en France ;

VU la circulaire n°5210/SG du 13 avril 2017 relative au dispositif de suivi, de gestion et de contrôle des programmes cofinancés par le fonds social européen ;

VU le code du travail et notamment les articles L.6252-4 à L.6252-6, L.6361-1 à L.6361-5, R.6361-1 et R.6362-7 ;

VU Le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n°2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n°2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

VU l'arrêté ministériel 00010 en date du 3 janvier 1992 portant nomination de M. Stéphane CARTIER dans le corps de l'inspection de la formation professionnelle ;

VU l'arrêté MTS-0000214704 en date du 9 octobre 2020 portant affectation de M. Stéphane CARTIER à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre Val de Loire, à compter du 1^{er} octobre 2020 ;

VU le décret du 17 juillet 2019 nommant M. Pierre POUËSSEL, préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret ;

VU l'arrêté n°20.022 du 19 février 2020 portant délégation de signature à M. Pierre GARCIA, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Centre-Val de Loire ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : M. Stéphane CARTIER est commissionné pour effectuer les contrôles et audits mentionnés :

- à l'article 16 du règlement (CE) n°10208/2006 de la commission du 8 décembre 2006 établissant les modalités d'exécution du règlement (CE) n°1083/2006 du Conseil portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion, et du règlement (CE) n°1080/2006 du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds européen de développement

régional, pour ce qui concerne les opérations sélectionnées dans le cadre du programme opérationnel d'intervention communautaire du Fonds social européen au titre de l'objectif « Compétitivité régionale et emploi » de la France CCI 2007FR052PO001.

- à l'article 27 du règlement délégué (UE) n°480/2014 de la Commission du 3 mars 2014 complétant le règlement (UE) n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, pour ce qui concerne les opérations sélectionnées dans le cadre du « Programme opérationnel national FSE pour l'emploi et l'inclusion en métropole » CCI 2014FR05SFOP001 et du programme opérationnel national pour la mise en œuvre de l'initiative pour l'emploi des jeunes en métropole et outre-mer CCI 2014FR05M9OP001.

ARTICLE 2 : M. Stéphane CARTIER est commissionné pour effectuer les contrôles mentionnés aux articles L.6252-4 à L.6252-6, L.6361-1 à L.6361-5 et R.6361-1 à R.6362-7 du code du travail.

ARTICLE 3 : M. Stéphane CARTIER est habilité à intervenir sur l'ensemble du territoire de la région Centre-Val de Loire.

ARTICLE 4 : M. Stéphane CARTIER est tenu au secret professionnel dans les conditions prévues aux articles 226-13 et 226-14 du code pénal.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région Centre-Val-de-Loire.

Fait à Orléans, le 21 octobre 2020
Le Préfet de la région Centre-Val de Loire,
Signé : Pierre POUËSSEL

Arrêté n°20.141 enregistré le 21 octobre 2020

DRAC

R24-2020-10-01-047

Arrêté nomination CRPA 2020 RAA VF

ARRETE

portant nomination à la commission régionale
du patrimoine et de l'architecture

Le Préfet de la région Centre-Val de Loire
Officier de la Légion d'honneur
Officier dans l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, notamment ses articles L. 611-2 et R.611-17 à R.611-25;

VU le code des relations entre le public et l'administration, et notamment le chapitre III du titre III du livre I^{er} ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{ER}: Madame Christine FAUQUET, conseillère régionale, maire de la commune de Saint-Règle (Indre-et-Loire), est nommée présidente de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de la région Centre-Val de Loire.

ARTICLE 2: Sont nommés membres de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de la région Centre – Val de Loire :

1. Au titre de la première section « protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier »:

En qualité de représentants de l'État (un architecte des Bâtiments de France, un conservateur du patrimoine de la spécialité des monuments historiques, et un responsable d'un service déconcentré chargé de l'architecture) :

TROIS TITULAIRES	TROIS SUPPLÉANTS
Mme Caroline DOLACINSKI , adjointe au chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Eure-et-Loir, architecte des Bâtiments de France	Mme Élodie ROLAND , adjointe au chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire, architecte des Bâtiments de France
M. Gilles BLIECK , conservateur des monuments historiques, en charge de l'Indre-et-Loire et du Loiret	Mme Irène JOURD'HEUIL , conservateur des monuments historiques en charge du Cher et de l'Eure et-Loir
M. Régis BERGE , chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire, architecte des Bâtiments de France	M. Pascal PARRAS , chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Loiret, architecte des Bâtiments de France

En qualité de titulaires d'un mandat électif national ou local :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
Mme Christine FAUQUET , conseillère régionale, maire de la commune de Saint-Règle (Indre-et-Loire), Président(e) de la CRPA Centre – Val de Loire	Mme Laurence RENIER , conseillère régionale, maire de la commune d'Aubigny-sur-Nere, présidente de la communauté de communes Sauldre et Sologne (Cher)
M. Yves DEBONO , maire de la commune de Lugny-en-Champagne (Cher)	Mme Nathalie de BARTILLAT , maire de la commune d'Apremont-sur-Allier (Cher)
Mme Marie-Hélène MILLET , conseillère départementale au conseil départemental de Loir-et-Cher	M. Denis-Marc SIROT-FOREAU , maire de la commune d'Amilly (Eure-et-Loir)
Mme Michelle YVERNAULT-TROTIGNON , adjointe au maire de la commune de Buzançais (Indre)	Mme Valérie GERVES , conseillère départementale, adjointe au maire de Loches (Indre-et-Loire)
M. Thierry FOURMONT , adjoint au maire de la commune de Vendôme (Loir-et-Cher)	M. Christian BREC , maire de la commune de Saint-Benoit-du-Sault (Indre)
M. Jean-Jérôme de SOUANCE , adjoint au maire de la commune de Souancé-au-Perche (Eure-et-Loir)	M. Jean RICHARD , adjoint au maire de la commune de Beaune-la-Rolande (Loiret)

En qualité de représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
----------------	----------------

Mme Françoise MICHAUD-FREJAVILLE , Société historique et archéologique de l'Orléanais	M. Gérard ERMISSE , vice-président de la Société historique et archéologique du Vendômois
Mme Chantal de BONNEVAL , déléguée régionale des Vieilles Maisons Françaises	Mme Laurence de LIVOIS , déléguée départementale (Indre-et-Loire) des Vieilles Maisons Françaises
M. Bernard VELLA , délégué départemental de la Fondation du Patrimoine (Loiret)	M. Olivier de VALLOIS , délégué départemental de la Fondation du Patrimoine (Loir-et-Cher)
Mme Martine BONNIN , déléguée départementale de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF) / Sites et Monuments (Indre-et-Loire)	M. Xavier LAURENT , président de la Société d'archéologie et d'histoire du Berry
M. Hugues de BEAUVAIS , délégué régional adjoint et délégué départemental de la Demeure Historique (Indre)	Mme Marguerite WANECQ , membre de la Demeure Historique (Indre-et-Loire)
M. Philippe BON , conservateur du musée de Mehun-sur-Yèvre, président du Groupe de Recherches en histoire et archéologie de Mehun-sur-Yèvre	Mme Christiane BLIN , déléguée départementale de la Sauvegarde de l'Art français (Eure-et-Loir)

En qualité de personnalités qualifiées (six titulaires, dont au moins deux architectes et un membre du service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel) :

SIX TITULAIRES
M. Christophe MORIN , maître de conférences, université François-Rabelais de Tours
Mme Dany CHIAPPERO , architecte du parc naturel régional de la Brenne (Indre)
Mme Virginie SERNA , Conservateur en chef du patrimoine
M. Bruno MALINVERNO , conservateur général honoraire du patrimoine
M. Bruno MARMIROLI , architecte, directeur de la Mission Val de Loire
Mme Florence CORNILLEAU , conservateur du patrimoine au service régional du patrimoine et de l'inventaire de la Région Centre – Val de Loire

2. Au titre de la deuxième section « projets architecturaux et travaux sur immeubles »:

En qualité de représentants de l'État (un architecte des Bâtiments de France, un responsable d'un service déconcentré chargé de l'architecture, un conservateur du patrimoine de la spécialité des monuments historiques) :

TROIS TITULAIRES	TROIS SUPPLÉANTS
Mme Caroline DOLACINSKI , adjointe au chef de l'unité départementale de	Mme Élodie ROLAND , adjointe au chef de l'unité départementale de

l'architecture et du patrimoine d'Eure-et-Loir, architecte des Bâtiments de France	l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire, architecte des Bâtiments de France
Mme Hélène LEBEDEL-CARBONNEL , conservateur des monuments historiques, en charge de l'Indre et du Loir-et-Cher	M. Gilles BLIECK , conservateur des monuments historiques, en charge de l'Indre-et-Loire et du Loiret
M. Régis BERGE , chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire, architecte des Bâtiments de France	M. Pascal PARRAS , chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Loiret, architecte des Bâtiments de France

En qualité de titulaires d'un mandat électif national ou local :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
Mme Christine FAUQUET , conseillère régionale, maire de la commune de Saint-Règle (Indre-et-Loire), Président(e) de la CRPA Centre – Val de Loire	Mme Laurence RENIER , conseillère régionale, maire de la commune d'Aubigny-sur-Nere, présidente de la communauté de communes Sauldre et Sologne (Cher)
M. Yves DEBONO , maire de la commune de Lugny-en-Champagne (Cher)	Mme Nathalie de BARTILLAT , maire de la commune d'Apremont-sur-Allier (Cher)
Mme Marie-Hélène MILLET , conseillère départementale au conseil départemental de Loir-et-Cher	M. Denis-Marc SIROT-FOREAU , maire de la commune d'Amilly (Eure-et-Loir)
Mme Michelle YVERNAULT-TROTIGNON , adjointe au maire de la commune de Buzançais (Indre)	Mme Valérie GERVES , conseillère départementale, adjointe au maire de Loches (Indre-et-Loire)
M. Thierry FOURMONT , adjoint au maire de la commune de Vendôme (Loir-et-Cher)	M. Christian BREC , maire de la commune de Saint-Benoit-du-Sault (Indre)
M. Jean-Jérôme de SOUANCE , adjoint au maire de la commune de Souancé-au-Perche (Eure-et-Loir)	M. Jean RICHARD , adjoint au maire de la commune de Beaune-la-Rolande (Loiret)

En qualité de représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
Mme Françoise MICHAUD-FREJAVILLE , Société historique et archéologique de l'Orléanais	M. Gérard ERMISSE , vice-président de la Société historique et archéologique du Vendômois
Mme Chantal de BONNEVAL , déléguée régionale des Vieilles Maisons Françaises	Mme Laurence de LIVOIS , déléguée départementale (Indre-et-Loire) des Vieilles Maisons Françaises

M. Bernard VELLA , délégué départemental de la Fondation du Patrimoine (Loiret)	M. Olivier de VALLOIS , délégué départemental de la Fondation du Patrimoine (Loir-et-Cher)
Mme Martine BONNIN , déléguée départementale de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF) / Sites et Monuments (Indre-et-Loire)	M. Xavier LAURENT , président de la Société d'archéologie et d'histoire du Berry
M. Hugues de BEAUVAIS , délégué régional adjoint et délégué départemental de la Demeure Historique (Indre)	Mme Marguerite WANECQ , membre de la Demeure Historique (Indre-et-Loire)
M. Philippe BON , conservateur du musée de Mehun-sur-Yèvre, président du Groupe de Recherches en histoire et archéologie de Mehun-sur-Yèvre	Mme Christiane BLIN , déléguée départementale de la Sauvegarde de l'Art français (Eure-et-Loir)

En qualité de personnalités qualifiées (six titulaires, dont au moins trois architectes) :

SIX TITULAIRES
Mme Dany CHIAPPERO , architecte du parc naturel régional de la Brenne (Indre)
M. Claude QUILLIVIC , chef du service régional du patrimoine et de l'inventaire de la Région Centre – Val de Loire
Mme Virginie SERNA , Conservateur en chef du patrimoine
M. Bruno MALINVERNO , conservateur général honoraire du patrimoine
M. Bruno MARMIROLI , architecte, directeur de la Mission Val de Loire
M. Régis MARTIN , architecte en chef des monuments historiques (Loiret)

3. Au titre de la troisième section « protection des objets mobiliers et travaux »:

En qualité de représentants de l'État (deux conservateurs du patrimoine dont au moins un de la spécialité monuments historiques, un architecte des Bâtiments de France, un membre des services de la police ou de la gendarmerie nationales) :

QUATRE TITULAIRES	QUATRE SUPPLÉANTS
Mme Hélène LEBEDEL-CARBONNEL , conservateur des monuments historiques, en charge de l'Indre et du Loir-et-Cher	M. Gilles BLIECK , conservateur des monuments historiques, en charge de l'Indre-et-Loire et du Loiret
Mme Irène JOURD'HEUIL , conservateur des monuments historiques en charge du Cher et de l'Eure et-Loir	M. Luc FORLIVESI , conservateur général du patrimoine, responsable de la Mission de Coordination de l'Architecture et du Patrimoine
Mme Caroline DOLACINSKI , adjointe au	Mme Élodie ROLAND , adjointe au chef

chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Eure-et-Loir, architecte des Bâtiments de France	de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire, architecte des Bâtiments de France
Colonel Hervé AUVITU , officier adjoint au commandement de région de gendarmerie Centre – Val de Loire	Lieutenant-Colonel Pascal LEPLONGEON , officier adjoint de la police judiciaire en région Centre – Val de Loire

En qualité de titulaires d'un mandat électif national ou local :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
Mme Christine FAUQUET , conseillère régionale, maire de la commune de Saint-Règle (Indre-et-Loire), Président(e) de la CRPA Centre – Val de Loire	Mme Laurence RENIER , conseillère régionale, maire de la commune d'Aubigny-sur-Nere, présidente de la communauté de communes Sauldre et Sologne (Cher)
M. Yves DEBONO , maire de la commune de Lugny-en-Champagne (Cher)	Mme Nathalie de BARTILLAT , maire de la commune d'Apremont-sur-Allier (Cher)
Mme Marie-Hélène MILLET , conseillère départementale au conseil départemental de Loir-et-Cher	M. Denis-Marc SIROT-FOREAU , maire de la commune d'Amilly (Eure-et-Loir)
Mme Michelle YVERNAULT-TROTIGNON , adjointe au maire de la commune de Buzançais (Indre)	Mme Valérie GERVES , conseillère départementale, adjointe au maire de Loches (Indre-et-Loire)
M. Thierry FOURMONT , adjoint au maire de la commune de Vendôme (Loir-et-Cher)	M. Christian BREC , maire de la commune de Saint-Benoit-du-Sault (Indre)
M. Jean-Jérôme de SOUANCE , adjoint au maire de la commune de Souancé-au-Perche (Eure-et-Loir)	M. Jean RICHARD , adjoint au maire de la commune de Beaune-la-Rolande (Loiret)

En qualité de représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine :

SIX TITULAIRES	SIX SUPPLÉANTS
Mme Françoise MICHAUD-FREJAVILLE , Société historique et archéologique de l'Orléanais	M. Philippe BON , président du Groupe de Recherches en histoire et archéologie de Mehun-sur-Yèvre
L'Abbé François MUCHERY , Association pour la sauvegarde de l'église de Villevillon	M. Georges MAGNIER , président de l'Association des Amis de la Tour et du Patrimoine Sévérois
Mme Danièle VERON-DENISE , membre de l'Association française pour l'étude des textiles	M. Jean-Claude LEZIER , président de l'Association des Amis de la cathédrale d'Orléans

Mme Évelyne THOMAS , Société archéologique de Touraine	Mme Claude BACONNET , Académie d'agriculture, sciences, belles-Lettres et arts d'Orléans
M. Gérard ERMISSE , vice-président de la Société historique et archéologique du Vendômois	Mme Françoise ABSOLU , association Rencontre avec le patrimoine religieux
Mme Béatrice de CHANCEL-BARDELOT , vice-présidente de la société historique et archéologique du Berry	M. Marc du POUGET , Académie du Centre

En qualité de personnalités qualifiées (six titulaires, dont au moins deux conservateurs des antiquités et objets d'art et un membre du service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel) :

SIX TITULAIRES
Mme Florence MARGO-SCHWOEBEL , conservatrice du patrimoine, directrice des musées et du patrimoine de Bourges
M. Dominique MENANTEAU , conservateur des antiquités et objets d'art de Loir-et-Cher
M. Olivier GENESTE , docteur en histoire de l'art, chercheur associé au service du Patrimoine et de l'Inventaire de la Région Centre-Val de Loire
M. François BLANCHETIERE , conservateur du patrimoine au musée des Beaux-Arts de Tours
Mme Isabelle GIRARD , conservateur des antiquités et objets d'art d'Indre-et-Loire
Mme Martine LAINE , chercheur au service régional du patrimoine et de l'inventaire de la Région Centre – Val de Loire

ARTICLE 3 : Sont nommés membres de la délégation permanente de chacune des sections :

1. Au titre de la délégation permanente de la première section « protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier » :

En qualité de membres désignés au sein des représentants de l'État nommés de la première section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
Mme Caroline DOLACINSKI , adjointe au chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Eure-et-Loir, architecte des Bâtiments de France	Mme Élodie ROLAND , adjointe au chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire, architecte des Bâtiments de France
M. Gilles BLIECK , conservateur des monuments historiques, en charge de l'Indre-et-Loire et du Loiret	Mme Irène JOURD'HEUIL , conservateur des monuments historiques en charge du Cher et de l'Eure et-Loir

En qualité de membres désignés parmi les titulaires d'un mandat électif national ou local :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
Mme Christine FAUQUET , conseillère régionale, maire de la commune de Saint-Règle (Indre-et-Loire), présidente de la CRPA	Mme Laurence RENIER , conseillère régionale, maire de la commune d'Aubigny-sur-Nere, présidente de la communauté de communes Sauldre et Sologne (Cher)
M. Jean-Jérôme de SOUANCE , adjointe au maire de la commune de Souancé-au-Perche (Eure-et-Loir)	M. Jean RICHARD , adjoint au maire de la commune de Beaune-la-Rolande (Loiret)

En qualité de représentants d'associations ou de fondations désignés parmi les représentants d'associations ou de fondations de la première section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
Mme Chantal de BONNEVAL , déléguée régionale des Vieilles Maisons Françaises	Mme Laurence de LIVOIS , déléguée départementale (Indre-et-Loire) des Vieilles Maisons Françaises
M. Hugues de BEAUVAIS , délégué régional adjoint et délégué départemental de la Demeure Historique (Indre)	Mme Marguerite WANECQ , membre de la Demeure Historique (Indre-et-Loire)

En qualité de personnalités qualifiées désignées parmi les personnalités qualifiées de la première section :

DEUX TITULAIRES
Mme Florence CORNILLEAU , conservateur du patrimoine au service régional du patrimoine et de l'inventaire de la Région Centre – Val de Loire
M. Bruno MARMIROLI , architecte, directeur de la Mission Val de Loire

2. Au titre de la délégation permanente de la deuxième section « projets architecturaux et travaux sur immeubles »:

En qualité de membres désignés au sein des représentants de l'État nommés de la deuxième section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
Mme Caroline DOLACINSKI , adjointe au chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Eure-et-Loir, architecte des Bâtiments de France	Mme Élodie ROLAND , adjointe au chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire, architecte des Bâtiments de France
Mme Hélène LEBEDEL-CARBONNEL ,	M. Gilles BLIECK , conservateur des

conservateur des monuments historiques, en charge de l'Indre et du Loir-et-Cher	monuments historiques, en charge de l'Indre-et-Loire et du Loiret
---------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------

En qualité de membres désignés parmi les titulaires d'un mandat électif national ou local :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
Mme Christine FAUQUET , conseillère régionale, maire de la commune de Saint-Règle (Indre-et-Loire), présidente de la CRPA	Mme Laurence RENIER , conseillère régionale, maire de la commune d'Aubigny-sur-Nere, présidente de la communauté de communes Sauldre et Sologne (Cher)
M. Jean-Jérôme de SOUANCE , adjointe au maire de la commune de Souancé-au-Perche (Eure-et-Loir)	M. Jean RICHARD , adjoint au maire de la commune de Beaune-la-Rolande (Loiret)

En qualité de représentants d'associations ou de fondations désignés parmi les représentants d'associations ou de fondations de la deuxième section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
Mme Chantal de BONNEVAL , déléguée régionale des Vieilles Maisons Françaises	Mme Laurence de LIVOIS , déléguée départementale (Indre-et-Loire) des Vieilles Maisons Françaises
M. Hugues de BEAUVAIS , délégué régional adjoint et délégué départemental de la Demeure Historique (Indre)	Mme Marguerite WANECQ , membre de la Demeure Historique (Indre-et-Loire)

En qualité de personnalités qualifiées désignées parmi les personnalités qualifiées de la deuxième section :

DEUX TITULAIRES
M. Claude QUILLIVIC , chef du service régional du patrimoine et de l'inventaire de la Région Centre – Val de Loire
M. Bruno MARMIROLI , architecte, directeur de la Mission Val de Loire

3. Au titre de la délégation permanente de la troisième section « protection des objets mobiliers et travaux » :

En qualité de membres désignés au sein des représentants de l'État nommés de la troisième section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
Mme Irène JOURD'HEUIL , conservateur des monuments historiques, en charge	M. Gilles BLIECK , conservateur des monuments historiques, en charge de

du Cher et de l'Eure-et-Loir	l'Indre-et-Loire et du Loiret
Mme Hélène LEBEDEL-CARBONNEL , conservateur des monuments historiques, en charge de l'Indre et du Loir-et-Cher	M. Luc FORLIVESI , conservateur général du patrimoine, responsable de la Mission de Coordination de l'Architecture et du Patrimoine

En qualité de membres désignés parmi les membres titulaires d'un mandat électif national ou local :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
Mme Christine FAUQUET , conseillère régionale, maire de la commune de Saint-Règle (Indre-et-Loire), présidente de la CRPA	Mme Laurence RENIER , conseillère régionale, maire de la commune d'Aubigny-sur-Nere, présidente de la communauté de communes Sauldre et Sologne (Cher)
M. Jean-Jérôme de SOUANCE , adjointe au maire de la commune de Souancé-au-Perche (Eure-et-Loir)	M. Jean RICHARD , adjoint au maire de la commune de Beaune-la-Rolande (Loiret)

En qualité de représentants d'associations ou de fondations désignés parmi les représentants d'associations ou de fondations de la troisième section :

DEUX TITULAIRES	DEUX SUPPLÉANTS
M. l'Abbé François MUCHERY , commission diocésaine d'art sacré d'Eure-et-Loir	Mme Françoise ABSOLU , membre de l'association Rencontre avec le patrimoine religieux
Mme Évelyne THOMAS , société archéologique de Touraine	Mme Claude BACONNET , commission diocésaine d'art sacré (diocèse d'Orléans)

En qualité de personnalités qualifiées désignées parmi les personnalités qualifiées de la troisième section :

DEUX TITULAIRES
Mme Martine LAINE , chercheur au service régional du patrimoine et de l'inventaire de la Région Centre – Val de Loire
M. Dominique MENANTEAU , conservateur des antiquités et objets d'art de Loir-et-Cher

ARTICLE 4 : Sont désignés membres du comité des sections :

Deux membres nommés de chaque section (dont au moins deux représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine) :

Section	Six Titulaires	Six Suppléants
1	M. Gilles BLIECK , conservateur des monuments historiques, en charge de l'Indre-et-Loire et du Loiret	Mme Caroline DOLACINSKI , adjointe au chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Eure-et-Loir, architecte des Bâtiments de France
	M. Pascal PARRAS , chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Loiret, architecte des Bâtiments de France	Mme Élodie ROLAND , adjointe au chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire, architecte des Bâtiments de France
2	M. Bruno MALINVERNO , conservateur général du patrimoine honoraire	Mme Christine FAUQUET , conseillère régionale, maire de la commune de Saint-Règle (Indre-et-Loire), présidente de la CRPA
	Mme Chantal de BONNEVAL , déléguée régionale des Vieilles Maisons Françaises	Mme Laurence de LIVOIS , déléguée départementale (Indre-et-Loire) des Vieilles Maisons Françaises
3	Mme Françoise MICHAUD-FREJAVILLE , Société historique et archéologique de l'Orléanais	M. Philippe BON , conservateur du musée de Mehun-sur-Yèvre, président du Groupe de Recherches en histoire et archéologie de Mehun-sur-Yèvre
	Mme Irène JOURD'HEUIL , conservateur des monuments historiques en charge du Cher et de l'Eure et-Loir	Mme Hélène LEBEDEL-CARBONNEL , conservateur des monuments historiques, en charge de l'Indre et du Loir-et-Cher

ARTICLE 5 : L'arrêté préfectoral n°17.203 en date du 25 juillet 2017 portant nomination à la commission régionale du patrimoine et de l'architecture modifié est abrogé

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Centre – Val de Loire.

Fait à Orléans, le 01 octobre 2020
Le Préfet de la région Centre-Val de Loire,
Signé : Pierre POUËSSEL

Arrêté n° 20.114 enregistré le 5 octobre 2020